

Compte rendu de la réunion du CODIR du 06 février 2018

Présents : DINEE Raymonde, COULOMB Francis, ROCHER Claude, BOYER Yves, CABANIS Fred, COUDE Pascal, MARTIN Jean François, LAROSE Hubert, PERRIN Bernadette, GILABERT André, GIGNOUX Sylvie, BARTHELEMY Bernard

Absents excusés : RINAUDO Joël, BAILLET Thierry

GARAGE CLUB

Isolation du garage attribué par la municipalité sous l'immeuble le chêne et l'olivier est différé dans l'attente de la signature de la convention

MAILLOTS CLUB

La majorité des adhérents présents à la réunion de la galette des rois étant contre, le projet d'un nouveau décor est abandonné. Une dernière consultation faite en réunion du comité confirme ce choix (3 pour, 12 contre). Néanmoins, la minorité favorable au changement étant les jeunes de l'école VTT, il est décidé de leur donner satisfaction et de créer un maillot spécifique « école VTT », dont le décor sera choisi par les jeunes et les animateurs.

Pour les maillots route, une enquête va être entreprise auprès de prestataires pour trouver une matière plus confortable. Sylvie Gignoux, Danielle Perchais, Raymonde Dinée, Claude Rocher s'en occupent.

MAURIN

Suite à la décision de la réunion du 23/01 il est décidé de donner aux bénévoles de 2018 une polaire fine sans manche de couleur rouge. Le choix du prestataire est à l'étude (Raymonde Dinée), le montant de cette dépense devrait tourner autour de 17€ par personne, soit un budget global d'environ 2000€

Les tee-shirts, les banderoles, les plaques de cadre et les attaches sont commandées.

Le texte définitif de la plaquette sera décidé lors de la prochaine réunion Maurin

Le prêt d'une arche par Décathlon est acquis

La gazette du Var propose une page de pub pour un coût de 150 €, accepté à l'unanimité, compte tenu de sa large diffusion dans les commerces

Yves Boyer va voir avec le Vélo Club Hyerois pour obtenir une arche

VTTistes

Les jeunes sont invités par le club de La Seyne lors de la concentration du 18 février

PEDESTRES

L'hôtel est réservé pour le séjour à Mandelieu des 7 et 8 mars

Le club ne participera pas en temps qu'organisateur à la semaine de la randonnée pédestre par manque de disponibilité de l'animateur

DIVERS

Storm bike demande le prêt de la remorque VTT pour quelques sorties annuelles, accord de principe à l'unanimité, à condition que cela ne gêne pas notre activité et en attendant de voir l'évolution que prendra cette affaire

Samedi 10 février assemblée générale du comité régional FFCT + école VTT nous sommes les premiers de la région

Le comité décide de payer la licence de Brian Leduc comme pour tous les animateurs

Tour de table : RAS

Prochaines réunions

- De la commission pedestre le 27/02 à 15h
- De la commission cyclo le 27/02 à 17h